

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Band: 60 (1996)
Heft: 237-238

Artikel: Les constructions tripartites en celui
Autor: Veland, Reidar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CONSTRUCTIONS TRIPARTITES EN *CELUI*

1. Introduction

1.0 Dans son étude bien connue sur la syntaxe transformationnelle du nom, Maurice Gross (1977) propose de dériver l'ensemble des syntagmes à pronom démonstratif *CELUI* d'un schéma général sous-jacent en trois parties. Deux séquences de base suffiraient à l'affaire.

1.1 La première correspond à la formule *CELUI + de SN_{déf.&plur.} + Modif* (cf. par exemple 1977, p. 125, p. 129) et n'est autre que la description structurelle d'expressions nominales telles que celle qui s'observe dans la phrase suivante:

[1] Celui de nos amis que tu as vu hier est mort (*in* Gross, 1977, p. 125)

Pour l'interprétation sémantique de ce genre de *syntagme pronominal* (SPN⁽¹⁾), Gross (1977) pose la pertinence d'une approche ensembliste destinée à faire ressortir le fait qu'une telle structure complexe exprime une «relation d'inclusion (...) entre ensembles discrets» (1977, p. 125). Dans cette optique, *l'ensemble incluant* est évidemment exprimé par le SN défini pluriel qui fait office de régime du SP en *de* enchâssé – ici *nos amis* –, et *l'ensemble inclus* par l'expression discontinue *CELUI + Modifieur*, c'est-à-dire, en l'occurrence, *celui que tu as vu hier*. Un SPN en *CELUI* ayant cette dernière forme est d'ailleurs parfaitement viable, alors que la suite *celui de nos amis* (interprétée comme l'expression d'une relation d'inclusion explicite) ne l'est pas. Si l'on rebaptise les trois segments de la formule de Gross (1977) à l'aide des symboles *CELUI + C1 + C2* (où *C* est évidemment l'abréviation du terme *complément*, entendu dans son sens large), on dira qu'en termes de surface, *C1* présuppose *C2*, alors que la réciproque n'est pas vraie (cf. aussi *infra*).

(1) Par ce terme, je désignerai désormais une catégorie morphosyntaxique destinée à recouvrir en gros les mêmes réalités que le concept de «déterminant sans nom» défini par Francis Corblin (1990, p. 64) et dont la caractéristique essentielle est l'absence (remarquée) de «tête nominale perceptible» (1990, p. 77) dans une expression qui, par ailleurs, se comporte comme un SN d'allure classique.

Les manuels de grammaire qui en font état réagissent diversement face à de telles expressions, lesquelles sont à qualifier de *tripartites* en termes de syntaxe et de *biréférentielles* en ce qui concerne leur structure sémantique. C'est ainsi que *Le bon usage* (nouvelle manière) signale l'existence d'occurrences en CELUI exhibant l'intercalation, «entre le démonstratif et le relatif (...) [d']un complément» (1986, § 673, p. 1067), cf.

- [2] Ceux des parlementaires qui ne m'avaient rallié ni en fait, ni en esprit, ne laissaient pas de s'agiter (*ibid.*)

mais sans chercher à cerner la signification d'un tel «élément intercalé». La grammaire des Le Bidois (I, 1967, p. 99) signale, d'autre part, la possibilité d'une interprétation partitive de certaines constructions en CELUI, mais rechigne à admettre le principe de la double complémentation: «*de* (...) précède un nom énonçant une totalité dont *celui, celle*, indiquent seulement une partie»⁽²⁾. En effet, l'exemple destiné à illustrer cette affirmation comporte un emploi bizarre de l'italique qui ne s'explique que comme la conséquence d'une approche binariste de ce type de SPN, cf.

- [3] Voici *celle de mes tragédies* que je puis dire que j'ai le plus travaillée (*ibid.*)⁽³⁾

Nul doute, donc, que le principe d'une double complémentation de CELUI, destinée à exprimer de manière univoque la relation d'inclusion,

(2) Vision des choses à laquelle semble aussi adhérer un linguiste comme Jean-Claude Milner (1978), pour qui le démonstratif CELUI se prêterait, à l'instar du pronom interrogatif LEQUEL auquel le terme démonstratif est explicitement comparé, à remplir la fonction de «premier élément» (1978, p. 83) d'un «tour partitif», type de SN que ce linguiste définit comme étant structurellement bipartite et interprétable comme l'expression d'une relation entre un «sous-ensemble» et un «ensemble dénoté par le nom ou groupe nominal de la seconde partie» (cf. 1978, p. 63). Cohérent avec lui-même, Milner prétend que CELUI «partitif» peut être suivi «d'une relative autonome», affirmation illustrée par cet exemple:

[i] celui des livres qui ont été écrits par X avant 1900, qui a eu le Goncourt (*in* Milner, 1978, p. 84)

Cependant, on constate aisément que la deuxième relative de cette séquence remplit la fonction d'un modifieur indispensable. La première fait partie intégrante de la description définie qui évoque l'ensemble incluant. En ce qui concerne la complexité structurelle de l'introducteur CELUI et du SPN ainsi introduit, cf. Veland (1990).

(3) Ignorant tant la construction tripartite que l'idée partitive, Knud Togeby (1982, p. 368) est amené à classer un exemple du même type dans la catégorie «*celui de* + substantif», cf.

[i] Ceux mêmes d'entre nous qui ont cru approcher de (...)

est mal connu. Dans cet article, je voudrais combler cette lacune en proposant une description relativement détaillée des variations morphologiques et syntaxiques de *c1* et de *c2*, ainsi que des latitudes d'expansibilité du complexe tripartite en *CELUI*. Ma description s'appuiera pour l'essentiel sur les données dégagées d'un corpus de textes littéraires contemporains dépouillés de façon systématique (cf. Bibliographie).

L'étude de Gross (1977) apporte déjà un certain nombre de précisions intéressantes en ce qui concerne les propriétés syntaxiques et sémantiques du SPN tripartite en *CELUI*. Ce linguiste signale, surtout, la pertinence de la notion de «complément de définition» pour l'analyse du complexe en question. Ce type de complément – pour lequel la préposition *de* joue le rôle d'un opérateur prototypique mais non exclusif, cf. Gross (1977, pp. 182-3) – s'intègre, en fait, à un grand nombre de constructions nominales complexes, et assure de manière constante l'expression d'un tout subissant un prélèvement correspondant à ce qui est en général exprimé par la partie gauche d'un tel S(P)N complexe. Or, dans un nombre restreint de cas, l'expression du sous-ensemble prélevé entoure le complément de définition. Le SPN de type *CELUI + c1 + c2* apparaît comme le prototype d'un tel cas de figure⁽⁴⁾. D'une façon générale, cette configuration offre un exemple frappant de ce qu'on peut appeler, en termes d'iconicité, «une structuration imagique particulière de la situation conçue» (Georges Kleiber, 1993b, p. 120).

La question des implications partitives véhiculées par certains SPN en *CELUI* a également été effleurée par d'autres chercheurs. Philippe Barbaud (1976), qui s'intéresse en priorité aux «constructions superlatives» et qui donne fort logiquement une définition ensembliste du complément «de-NP» qui constitue la spécificité saillante de celles-ci⁽⁵⁾, cite également (1976, p. 161) des exemples du type de [1] et [2] comme relevant de cette même relation ensembliste⁽⁶⁾. De plus, ce linguiste cite des exemples comme le suivant:

[4] De tous ces livres, le vendeur me propose celui qui coûte le plus cher (*in* Barbaud, 1976, p. 130)

(4) Cas de figure qui s'observe également dans une construction (pseudo)superlative du type suivant:

[i] le seul des livres qui ont été écrits par X avant 1900, qui a eu le Goncourt

(5) Barbaud voit dans ce complément l'expression d'un «ensemble de référence», c'est-à-dire le «terme inclusif de la relation [d'inclusion]» (1976, p. 141).

(6) J. Pekelder (1990, pp. 376-7) présente assez curieusement la relation d'inclusion qu'on trouve dans le «syntagme partitif» comme une «co-référence partielle»

D'une telle structure phrastique de topicalisation (qu'on peut qualifier, avec Bernard Fradin, 1990, p. 16, de dislocation sans élément de rappel) on peut dire qu'elle exhibe encore de manière explicite la relation d'inclusion qui s'instaure entre le SPN en *CELUI* et le SN plein qui en fournit la source lexicale. Mais l'expression en *CELUI* ne saurait, en pareil cas, accueillir un complément de définition identique à celui qui figure en position frontale⁽⁷⁾. Par conséquent, le SPN de [4] n'est pas non plus tripartite.

Soit maintenant un énoncé biphrastique comme le suivant:

[5] Tous ces livres! Et c'est évidemment celui qui coûte le plus cher que me propose le vendeur

Ici encore, l'expression en *CELUI* sera interprétée comme le terme inclus d'une relation d'inclusion (cf. aussi Gross, 1977, p. 127, p. 128). Et cette fois, il est à nouveau loisible d'introduire dans le SPN réalisé en surface le constituant inclusif *CI – de tous ces livres –*, même si une telle option entraîne une certaine lourdeur discursive. Ce que montrent [4] et [5], c'est qu'en termes d'interprétation, la relation d'inclusion concerne un nombre plus important de SPN en *CELUI* que la variante formelle dont la mission particulière est d'expliciter une telle relation ensembliste, à savoir le complexe tripartite *CELUI + CI + C2* qui, seul, sera examiné dans cet article.

1.1.1 Gross (1977) applique la même description sémantique à un type de SPN tripartite en *CELUI* dont la particularité est de comporter un SN enchâssé au singulier; la condition à laquelle doit satisfaire un complexe ayant cette forme est évidemment l'appartenance de l'unité tête à

(alors que, pour indiquer que l'égalité n'est pas admise, on emploie en général le terme «inclusion stricte», cf. Pierre Goujon, 1975, p. 21). Pekelder, qui travaille sur des exemples en néerlandais, ignore cependant les expressions correspondant à *CELUI + CI + C2*. Or, pas plus que le norvégien (autre langue germanique), le néerlandais ne doit interdire l'apparition de tours comme [i] *Den / av elevene til Per (ou: Pers elever) / som ikke ville reise til Holland* «Celui des élèves de Pierre qui ne voulait pas aller en Hollande»

Par conséquent, le relevé typologique des syntagmes partitifs que dresse Pekelder (1990, p. 382) n'est sans doute pas complet.

(7) Ce fait peut sans doute s'interpréter comme un argument contre l'hypothèse de Barbaud visant à établir qu'un *de*-NP frontal comme celui de [4] doit être dérivé d'une position basique qui lui est propre; selon cette hypothèse, la génération de ce constituant n'aurait pas de répercussions sur la façon dont serait analysée la structure interne du syntagme en *CELUI* avec lequel il entretient une relation interprétative.

la catégorie des noms collectifs. Or, parmi les exemples de cette variante d'expression partitive que cite Gross (1977, p. 126), un seul est bien formé, celui-ci:

[6] Celui du groupe qui viendra sera content

Cet autre ne l'est pas, cf.

[7] *Celui de la boîte qui tombera se cassera

Sans entrer dans le détail d'une telle différence d'acceptabilité, voire d'interprétabilité (et dont témoigne aussi la nature de l'exemple analogue cité par Barbaud, 1976, p. 161, lequel comporte l'unité *syndicat*), il est clair que celle-ci est surtout liée au fait que la classe référentielle pré-supposée dans [6] est celle, au statut référentiel privilégié, des êtres humains (cf. sur ce sujet, Corblin, 1987b, Kleiber, 1991a, et Veland, 1992), alors que le particulier visé en [7] ne saurait pratiquement être, vu la nature de son attelage verbal, qu'un objet inerte dont le nom collectif en question (si tant est que *boîte* soit un nom collectif) n'offre aucune possibilité intrinsèque de classification.

1.2 Gross pose également qu'il existe des constructions tripartites répondant à la formule sous-jacente *CELUI + de N + Modif* (cf. par exemple 1977, p. 130). Dans l'optique transformationnelle de Gross, ce schéma offre l'intérêt de régulariser la dérivation de l'ensemble des syntagmes en *CELUI* à partir de structures profondes sensiblement identiques. Cette dernière formule est en effet destinée à prendre en charge la dérivation des constructions en *CELUI* dont l'interprétation sémantique ne saurait se faire à l'aide de la notion ensembliste d'inclusion «entre ensembles discrets», ni grâce à l'idée d'une partition d'un ensemble référentiel exprimé collectivement.

Le statut spécial de cette nouvelle suite sous-jacente est confirmé par le fait que le régime du complément enchâssé qu'elle comporte est un nom et non pas un SN. Par conséquent, c'est au mieux une référence virtuelle (cf. Milner, 1982) qu'on peut attribuer au régime du SP enchâssé. Il est vrai que l'extension d'une telle référence virtuelle est, par définition, plus étendue que celle, actuelle, qu'exprimera *CELUI + C2* sur la base de la même unité lexicale. Ce type de relation est cependant d'une autre nature que l'inclusion entre ensembles discrets qui interprète les complexes référentiels que nous avons vus, entre autres, en [1] et en [2]. Gross est d'ailleurs parfaitement conscient de cette différence (cf. 1977, p. 130).

La formule *CELUI + de N + Modif* pose un autre problème dans la mesure où le statut empirique de ce genre de construction est très incer-

tain en français standard, alors que l'analyse du complexe canonique *CELUI + de SN* déf. & plur. + *Modif* comme du complexe collectif correspondant fait ressortir une homologie parfaite entre structure de surface et structure de base. L'auteur ne s'en cache d'ailleurs pas, d'où le point d'interrogation dont il assortit ses exemples, parmi lesquels figure le suivant:

[8] ?Max a acheté des lits, Luc a vendu ceux de lits que tu vois (*in* Gross, 1977, p. 128)

La seule contrepartie observationnellement correcte de [8] semble, en effet, être une phrase disloquée sans élément de rappel d'un type qui, pour cette raison même, offre une certaine analogie avec le schéma de construction qui préside à [4], cf.:

[8'] Max a acheté des lits, Luc a vendu ceux que tu vois, de lits (*ibid.*)

Il faut cependant noter que dans le cas d'un complexe biréférentiel de type canonique, la dislocation peut se concevoir comme une simple variante énonciative d'un SPN qui en d'autres circonstances discursives exhiberait un complément en *de* enclavé, alors que pour le SPN en *CELUI* du type qui apparaît dans [8'], l'éclatement semble être la règle et non l'exception⁽⁸⁾.

1.3 Cette dernière proposition analytique de Gross (1977) nous écarte donc de la notion ensembliste d'inclusion. Cependant, elle rappelle, de manière indirecte, qu'il existe d'autres types de séquences que le complément de définition d'allure canonique pouvant être insérées entre le pronom *CELUI* et son modifieur obligatoire. *Le bon usage* (1986) montre d'ailleurs la même chose à l'aide d'exemples beaucoup plus convaincants, entre autres celui qui suit (et dont, soit précisé en passant, l'interprétation en termes ensemblistes fera logiquement appel à la notion de disjonction), cf.:

[9] Les horreurs que nous venons de voir, et celles pires que nous verrons bientôt (*in* *Le bon usage*, § 673, p. 1067)

Pas question, non plus, de qualifier le SPN qui apparaît dans [9] de construction tripartite: l'expression *celles pires que nous verrons bientôt* s'analysera tout simplement comme un SPN bipartite – et par conséquent uniréférentiel – augmenté d'une expansion facultative intercalée.

(8) Pour Gross (1977), les expressions en *CELUI* du type de celles qui apparaissent dans [8] et [8'] ont une forme qui «n'est pas acceptée en français standard»; cependant, dans un registre plus populaire, la première variante serait «courante» et la seconde «plus courante encore» (1977, p. 128).

1.4 La constatation qu'il existe des expressions en *CELUI* dont l'élément intercalaire n'a pas pour effet d'instaurer une relation d'inclusion entraîne la question inverse de savoir si les complexes tripartites du type *CELUI + C1 + C2* peuvent également s'adjoindre des éléments facultatifs, enchâssés ou autres. Tel semble effectivement être le cas. Se pose alors la question d'un dénominateur commun pour tous les SPN en *CELUI* qui, indépendamment de leur interprétation référentielle, comportent un segment en position médiane. Je propose d'employer le terme de *construction amplective* pour caractériser, d'un point de vue purement formel, tout syntagme en *CELUI* dont la partie pronominale et le modifieur indispensable ne sont pas contigus. Dans une telle optique, tant le complexe biréférentiel en *CELUI* (par définition tripartite) que le SPN uniréférentiel à expansion médiane comporteront un terme *amplectant* – par exemple *celui que tu as vu hier* dans [1] et *celles que nous verrons bientôt* dans [9] – et un terme *amplecté* – en l'occurrence, respectivement, *de nos amis* et *pires*. C'est à Helge Nordahl (1973) que j'emprunte le terme *amplectif* et ses dérivés mais en en faisant des dénominations purement séquentielles et sans préjuger ni des latitudes de réalisation formelle ni des implications d'interprétation que comporte un tel arrangement⁽⁹⁾.

Nordahl (1973), qui s'intéresse exclusivement à la séquence *AVEC + amplecté + régime*, ne dit rien sur l'aspect prosodique des réalisations de ce schéma. Il semble que dans celles-ci le terme amplecté soit entouré de pauses (à peine perceptibles dans certains cas), même si la ponctuation des exemples qu'il cite ne reflète pas ce fait de façon systématique. En effet, les différences de contour intonatoire des constructions amplectives, telles que je viens de les définir, peuvent fonder une bipartition de ces constructions en constructions amplectives *unies*, sans rupture de la courbe mélodique, et constructions amplectives *éclatées*, avec un schéma intonatif à deux niveaux marqué par les virgules qui généralement entourent la séquence amplectée d'une telle expression. Je fais aussi l'hypothèse qu'à cette opposition d'ordre prosodique correspond, en termes sémantiques, une opposition de principe entre éléments essentiels et éléments accessoires (cf. aussi, dans ce même ordre d'idées, *Le bon usage*, § 371, p. 610 et § 1059, p. 1609). Le terme amplecté d'une construction amplective unie sera considéré comme *lié* et celui d'une construction amplective éclatée comme *isolé*. Une construction amplective sera dite *mixte* si elle comporte à la fois un amplecté lié et un amplecté isolé.

(9) Quant au terme d'*amplexion* qui fait partie de l'arsenal terminologique de Damourette et Pichon (1911-1952), et dont la définition se trouve dans le tome II (§ 608, p. 235), il semble recouvrir d'autres réalités.

1.5 En ce qui concerne les constructions tripartites d'inclusion (et, donc, ampectives du point de vue de leur structure) que j'ai relevées dans mon corpus, il faut tout d'abord préciser que leur nombre est faible. En effet, il n'y a que 65 exemples, sur les plus de 10 000 occurrences de SPN en CELUI que comporte ce corpus de textes littéraires, dont on peut légitimement estimer qu'ils ressortissent à cette catégorie particulière. Malgré la faible fréquence de ce type d'expression nominale, mes exemples proviennent cependant d'un nombre étonnamment élevé d'auteurs: vingt-trois de mes trente-huit fournisseurs attirés de données ont contribué à former le stock d'exemples du type en question dont je dispose. La provenance multiple des exemples confirme à mes yeux qu'il s'agit d'un type de construction dont la rareté est tout simplement d'ordre structurel. En effet, dans le cas où il s'agirait d'un tour frappé d'une quelconque exclusive d'inspiration normativiste mais par ailleurs vivant, on s'attendrait plutôt à trouver, dans un corpus comme le mien, un nombre restreint d'auteurs se servant de la construction tripartite à des fins stylistiques seulement. Le seul de mes auteurs qui fasse preuve d'une certaine attirance pour ce type de SPN, c'est Yves Navarre avec quatorze exemples à son actif alors qu'aucun autre auteur n'en a fourni plus de sept (deuxièmes *ex aequo*: Marie Cardinal et Pierre Mertens). En ce qui concerne le sous-ensemble des constructions tripartites expansées, la domination quantitative du même Yves Navarre devient écrasante avec huit exemples sur les onze de ce type qui ont été enregistrés, les trois restants se répartissant sur autant d'auteurs.

C'est en fonction de la présence ou de l'absence d'expansions que je propose d'opérer la première subdivision des SPN en CELUI dotés d'une double complémentation.

2. Les constructions tripartites minimales

Celles-ci se répartissent entre complexes à complément inclusif au pluriel – c'est le type canonique de Gross (1977) – et complexes à complément inclusif dont le nom tête est un terme collectif. Contrairement au type précédent, ces derniers ne donnent pas lieu à l'accord en genre du pronom démonstratif par recouvrement cataphorique interne. Quant au nombre de l'expression référentielle incompressible des constructions tripartites – CELUI + C2 – il est dans tous les cas sans rapport avec celui du SN inclusif du complément enchâssé (C1).

2.1 Les constructions tripartites canoniques

Il y a dans mon corpus 45 exemples qui répondent à la formule générale CELUI + *de* SN*déf.&plur.* + *Modifieur*. Dans deux cas seulement, le

modifieur revêt une autre forme que la relative qui seule figure dans le schéma structurel de Gross (1977). En ce qui concerne le complément de définition, il est constitué d'un SN plein (c'est-à-dire à nom explicite) dans une trentaine d'exemples, alors qu'un tiers des occurrences du type en question font apparaître un pronom référentiel ou un SPN en fonction de régime de la préposition qui opère l'inclusion.

Parmi les exemples où le complément de définition comporte un SN plein comme expression de l'ensemble inclusif, trois groupes formels sont à distinguer: a) les SN introduits par l'article défini (quatorze exemples), b) ceux dont le déterminant appartient à la classe des possessifs (quatorze exemples), c) ceux ayant pour déterminant le démonstratif *ces* (deux exemples). Le potentiel théorique d'anaphore coréférentielle de cet ensemble (catégories *a* et *c*, cf. aussi Corblin, 1987a, p. 10n) se monte donc à 53 p. cent (seize occurrences sur trente). Or, étant donné l'éventail assez riche de modes d'interprétation qui existe, surtout pour les expressions définies mais aussi pour les démonstratives, tout laisse prévoir une proportion effective de coréférence bien inférieure à ce chiffre.

En ce qui concerne les quinze exemples qui présentent un ensemble inclusif de type pronominal, huit se distinguent nettement des autres par le fait qu'ils comportent les formes *nous* et *vous* du pronom personnel. Ce sont là des embrayeurs propres à l'échange locutif (ou «colloque», pour utiliser le premier terme d'une opposition posée par Michel Maillard, 1974, p. 61). Les sept occurrences pronominales au pluriel qui relèvent du «délocutif», à savoir celles de la troisième personne, sont les suivantes: deux réalisations du personnel disjoint *eux*, deux du pronom possessif du type formel *les miens* et trois du numéral pronominal *les deux*. Si ces sept formes sont telles que leur dépendance co-textuelle ou situationnelle est de règle, seuls les pronoms personnels et numéraux sont susceptibles *a priori* d'assurer la coréférence par reprise pronominale directe. Il s'avère cependant que les trois exemples de *les deux* qui ont été notés en position de régime inclusif n'impliquent pas cette relation textuelle, alors que les deux formes du pronom personnel qui figurent dans la même position le font (même si dans l'un des exemples il s'agit plutôt d'un cas d'anaphore divergente, cf. *infra*). Bref, dans huit de mes exemples de SPN tripartite à complément inclusif pronominal, le pronom n'est pas anaphorique; dans sept exemples il l'est, mais dans deux cas seulement il s'agit de coréférence. Le complément *CI* d'un complexe tripartite en *CELUI* semble donc *a priori* peu favorable à la relation de coréférence.

Comment expliquer cette incompatibilité de mœurs d'ordre référentiel? De manière indirecte, en posant une nouvelle question: étant donné

que la majorité des occurrences en CELUI qui véhiculent l'idée d'inclusion appartiennent très certainement à la catégorie des SPN binaires du type illustré dans [5], quelle est la raison qui fait qu'un petit nombre d'expressions en CELUI seront réalisées sous une forme complexe, tripartite, dont la vocation est de rendre explicite cette relation ensembliste? Pour qu'un syntagme binaire soit interprété par inclusion il suffit, en effet, que le terme inclusif soit disponible, sous la forme d'une expression référentielle appropriée, dans le co-texte plus ou moins immédiat du SPN. C'est de cette manière que fonctionne [5]. L'explicitation de la relation anaphorique d'inclusion relèvera ainsi du pléonasma chaque fois que l'ellipse totale pourra tout aussi bien assurer le recouvrement de l'ensemble inclusif. C'est avant tout lorsque celui-ci est difficilement accessible que le complexe tripartite a son rôle à jouer. Dès lors, il est prévisible que peu d'expressions tripartites en CELUI comporteront un complément de définition dont le SN régime soit interprétable par coréférence: il devrait surtout s'agir, selon l'hypothèse que je viens de formuler, des cas où le coût que représente le réencodage de l'ensemble inclusif serait justifié par un impératif d'ordre discursif sans rapport avec l'implication ensembliste de l'expression en CELUI.

La meilleure illustration de la pertinence d'un tel principe d'économie est sans doute fournie par la rareté des constructions tripartites comportant un pronom personnel anaphorique en position d'ensemble inclusif: les seules formes du pronom personnel qui nous intéressent ici ne sauraient, pratiquement, avoir d'autre interprétation que la coréférence. C'est ainsi que dans le seul exemple vraiment pertinent que contient mon corpus, le complément inclusif pronominal peut effectivement être omis sans que la qualité de la phrase s'en ressente notablement, cf.⁽¹⁰⁾

[10] Vous êtes loin d'être le seul à vous intéresser à vos maladies. Vous avez observé, à cet égard, une curieuse répartition entre les vieillards. *Ceux d'entre eux qui, visiblement, sont malades*, manifestent le plus souvent à l'égard de leurs corps une grande indifférence. (Arrivé, *Remembrances*, 98)

En effet, l'expression *Ceux qui, visiblement, sont malades* véhiculerait tout aussi efficacement la même interprétation ensembliste. Cela est confirmé par le fait que l'ensemble complémentaire de cette première partie prélevée est exprimé, quelques lignes plus loin dans le texte, par l'expression binaire *ceux qui paraissent en bonne santé*. Si le complément de

(10) Dans tous les exemples allégués qui proviennent de mon corpus, je mets en italique le SPN en CELUI dans son intégralité.

définition anaphorique a été introduit de manière explicite dans le premier cas, c'est sans doute pour écarter le risque d'une lecture générique, relative au domaine des êtres humains, que comporterait, dans une phrase rédigée au présent, le SPN binaire correspondant.

Les expressions à déterminant possessif occupent une place relativement importante parmi les SN pleins figurant dans une construction tripartite en *CELUI*. Cet état de choses pourrait s'expliquer par le fait que pour ce type de désignateur, la coréférence est une valeur marginale que rien ne signale dans la composition formelle de l'expression⁽¹¹⁾, cf. par exemple:

- [11] En France les choses n'ont pas bougé. Je sais de quoi je parle parce que j'ai deux filles qui ont dix-huit et vingt ans. L'une qui a toujours été ravissante selon les canons de la beauté moderne et l'autre qui a eu une fin d'adolescence un peu grassouillette. Je peux te dire que le comportement des garçons qu'elles rencontraient était exactement le même que celui des garçons de ma jeunesse. *Celle de mes filles qui avait cinq kilos de trop* a eu des déboires que l'autre n'a pas eus. (Cardinal, *Autrement*, 141)

Cet exemple montre aussi qu'en termes discursifs, le fonctionnement syntaxique des SN possessifs coréférentiels, au sein du complexe en *CELUI*, pourrait s'aligner sur celui des SN coréférentiels explicitement anaphoriques. On devine en effet pour quelle raison l'auteur a opté, dans le cas présent, pour la solution la moins simple: il s'agissait sans doute d'éviter au lecteur pressé le risque d'attribuer, en fonction d'une lecture absolue de l'introducteur pronominal qu'il comporte, le SPN en *CELUI* à l'univers évoqué par le SN *ma jeunesse* qui termine la phrase précédente. D'autres exemples de SN possessifs intégrés à une construction tripartite en *CELUI* seront allégués *infra*.

Dans cette même optique, le nombre très réduit d'ensembles inclusifs constitués par une description démonstrative qu'il y a dans mon corpus peut s'interpréter comme un argument de poids en faveur de l'hypothèse d'un fonctionnement non-coréférentiel à peu près constant pour le complément de définition des complexes tripartites en *CELUI*: en effet, le SN démonstratif connaît peu de missions anaphoriques en dehors de la coré-

(11) D'où aussi le problème que pose, de manière assez régulière, l'assignation d'un statut discursif exact à un SN possessif arbitrairement choisi: il peut s'agir d'une première mention ou d'une forme récurrente (cf. à ce sujet Marie-José Reichler-Béguelin, 1988, p. 22).

férence (cf. Francis Corblin, 1987a, p. 128)⁽¹²⁾. Les deux exemples de ce type qui ont été relevés seront présentés et analysés plus loin.

En ce qui concerne, finalement, les SN inclusifs dont le déterminant est une occurrence de l'article défini, la situation est la suivante. Un seul de mes quatorze exemples fait apparaître un SN interprétable comme une expression générique. A défaut d'un ancrage situationnel, la quasi-totalité des SN de ce type dépendent donc, à un titre ou à un autre, de leur co-texte. Le point intéressant est que, dans la plupart des cas, la dépendance textuelle se présente comme une «anaphore par association»⁽¹³⁾, à moins qu'il ne s'agisse de renvois à un thème discursif privilégié, souvent fort éloigné⁽¹⁴⁾. Or, justement, l'anaphorisant vide résultant de la non-réalisation d'une description définie d'inclusion ne fait pas partie des agents anaphoriques susceptibles de tisser des liens de la première catégorie évoquée. L'ellipse est probablement aussi la forme d'anaphorisation qui subit le plus facilement l'interférence d'autres éléments nominaux situés dans l'intervalle textuel qui sépare l'anaphorisant de son antécédent, fût-il discursivement saillant. C'est ce risque d'équivoque induit par un co-texte riche en «parasites», autant que l'éloignement de l'antécédent, qui s'oppose à la suppression du complément de définition dans au moins deux de nos exemples de CELUI tripartites à ensemble inclusif défini. Voici le premier, où le nom *herbe* joue un rôle crucial:

[12] Cette gravure, que personne vraisemblablement n'a jamais regardée de près, représente, dans un lit d'herbes sauvages, deux bergers, nus. Le premier est allongé sur le dos, les bras relevés mains croisées derrière la nuque. Le second, tout au long du premier, tout contre, tourné vers lui, prenant appui sur un coude, de l'autre main caresse le front de son ami. Je sais qu'ils viennent de vivre l'étreinte. Je sens qu'ils s'embrassent pour une dernière fois. C'est toujours la dernière fois quand on s'embrasse. C'est sans aucun doute ainsi quand un amour dure toute une vie. Or, à bien

(12) Comme l'attestent des exemples comme [34] et [44], le complexe tripartite en CELUI peut aussi apparaître dans (ce qui mime) le discours direct. Théoriquement donc, une description démonstrative intégrée à un tel complexe devrait aussi pouvoir s'appuyer, par deixis situationnelle, sur le contexte extralinguistique.

(13) Terme que Blanche-Benveniste et Chervel (1966, p. 31) définissent ainsi: «l'objet de pensée de la deuxième apparition n'est pas évoqué, mais seulement impliqué par celui de la première apparition». Pour un traitement systématique, cf. Kleiber (1993a).

(14) On sait que l'inventaire des représentants coréférentiels susceptibles d'assurer ce genre d'anaphore «macro-structurale» – les descriptions définies en font partie – est plus restreint que celui des termes pouvant opérer un renvoi anaphorique «local» (cf. Reichler-Béguelin, 1988, pp. 34-35).

regarder la gravure, on distingue en arrière-plan, derrière *celles des herbes qui n'ont pas ployé sous le corps des deux amants*, comme l'ombre et le regard d'un troisième, homme ou bête, charmant, tragique, un autre berger. (Navarre, *Jardin*, 198)

Dans l'autre exemple où l'ellipse d'un *CI* à description définie peut être envisagée, la distance qui sépare le terme anaphorique de la cible qu'il vise est plus réduite encore, cf.

- [13] Pour relever les esprits, que cette anecdote a mis très bas, la Fraulein lance une de ses innocentes plaisanteries, toujours les mêmes, et toutes d'une niaiserie rare. Par tempérament et par principe, elle taquine continuellement les jeunes filles, méthode jugée infaillible à l'époque pour leur former le caractère. De temps à autre, un mot dit au cocher arrête la voiture, et *celle des demoiselles qui éprouve un petit besoin* se glisse discrètement dans la folle avoine. (Yourcenar, *Souvenirs*, 229)

Quoique facultatif dans cet exemple, le complément de définition explicite sert, grâce aussi à l'unité lexicale choisie, à écarter tout risque de comprendre *la Fraulein* dans l'ensemble des visiteuses potentielles des champs d'avoine.

Ma présentation détaillée des faits observés se fera en fonction de la forme prise par l'ensemble inclusif du complément *CI*; elle commence par les trois catégories de SN pleins dont je viens d'évoquer les propriétés référentielles respectives.

2.1.1 Les constructions tripartites canoniques à *CI* non-pronominal

2.1.1.1 SN inclusif à article défini

Sur les quatorze exemples où le SN inclusif comporte l'article défini, je vais en citer quatre en plus de [12] et [13], exemples qui appartiennent également à cette catégorie formelle. Dans les trois premiers, la description définie exprimant l'ensemble inclusif a un fonctionnement anaphorique de type «indirect» (cf. Kleiber, 1991b, pp. 7-8). Je laisse cependant de côté ici la question des paramètres d'interprétation à mettre en œuvre pour la résolution de l'anaphore qu'engagent ces SN inclusifs, cf.

- [14] Ce souffle qui le touchait, l'émouvait, le bénissait, il en guetta dès lors passionnément l'apparition, et chercha à repérer *celle des représentations où il se manifestait*. (Tournier, *Coq*, 119)
- [15] Mais très vite elle se rendit compte que *celles des militantes qui n'étaient pas mères, battues de la vie, esprit de dépit et de revanche, attachées à des hommes séparés d'elles*, étaient lesbiennes. (Navarre, *Jardin*, 64)

- [16] Le copain de Mustapha arriva et Bernier appela *celui des ouvriers qui visait les rétroviseurs*. (Etcherelli, *Elise*, 108)

L'exemple suivant est interprétable en autonomie:

- [17] Le jeune homme rougit de voir *ceux des Belges qui désapprouvaient naguère la brutalité prussienne*, sinon voler au secours de la victoire, du moins donner raison au vainqueur. (Yourcenar, *Souvenirs*, 149)

On voit aisément la raison d'être de ce complément inclusif, dont le SN reçoit l'interprétation d'une expression générique: empêcher que la possibilité de lecture appositive de la relative ne fausse, dans la description définie qui correspondrait à ce SPN complexe – transcrite dans [18] –, la saisie de ce que Marc Wilmet (1986) appellerait sans doute «l'extensité» du SN désapprobateur (*tous les Belges* au lieu de *certains Belges*), cf.

- [18] Le jeune homme rougit de voir les Belges qui désapprouvaient naguère la brutalité prussienne (...) donner raison au vainqueur

En effet, pour spécifier une partie d'un ensemble théorique on ne fait pas, en général, figurer ce dernier dans une construction tripartite en CELUI, d'où l'effet de lourdeur produit par le sujet de la phrase qui figure en premier dans ce double exemple forgé:

- [19a] Ceux des oiseaux qui ne peuvent pas voler sont plus nombreux qu'on ne le pense
 [19b] Les oiseaux qui ne peuvent pas voler sont plus nombreux qu'on ne le pense.

2.1.1.2 SN inclusif à déterminant démonstratif

Dans deux de mes exemples seulement, le complément de définition du syntagme en CELUI comporte un SN inclusif à déterminant démonstratif, cf.

- [20] Numéro deux de la délégation française à la Conférence pour la limitation des armements, j'avais déjà sur les ébats de mes petits camarades un regard un peu cynique: je vous ai dit que j'ai cru pendant six mois à la S.D.N., mais cela faisait deux ans que j'étais à Genève. Certes la vieille ville avait beaucoup de pittoresque, les dîners de *celles de ces dames genevoises qui daignaient recevoir des étrangers* autant de charme, sinon de qualité, mais je commençais à m'ennuyer ferme. (Rémy, *Express*, 220).

Il n'y a dans le texte aucune mention préalable des dames en question, ce qui fait que nous sommes en présence un SN démonstratif «employé en dehors de toute démonstration proprement dite» (Oswald

Ducrot, 1991, p. 245): «(...) le locuteur, dans ce cas, *fait comme* s'il était en présence de l'objet, ou comme si cet objet avait déjà été constitué dans le discours antérieur: il s'agit, pour ainsi dire, d'une démonstration simulée, d'une pseudo-référence» (cf. aussi Kleiber, 1986, p. 19). L'autre exemple met en œuvre l'anaphore macro-structurelle d'un type déjà mentionné: le SN démonstratif du complément de définition, *Ces Dames*, apparaît (déjà doté de majuscules) comme anaphorique coréférentiel dès la page treize du roman et constitue, par sa récurrence constante tout au long du texte, la filière référentielle saillante de ce dernier, cf.

- [21] Le coupe-papier, bien en évidence, luit entre ses doigts; il salue *celle de Ces Dames qui se tient près de la sortie*. (Prou, *Patapharis*, 22)

2.1.1.3 SN inclusif à déterminant possessif

Comme cela a déjà été précisé, les constructions tripartites de mon corpus renferment autant de SN inclusifs à déterminant possessif que de SN à article défini: quatorze. Parmi les occurrences de ce type, douze comportent une relative en position de *Modif*. Voici quelques exemples:

- [22] Avec *celle de ses mains qui n'était pas prisonnière des doigts de Marceau*, elle tapota sur le drap comme une maîtresse d'école qui réclame l'attention. (Bonheur, *Soleil*, 377)
- [23] Si tel n'était pas le cas, accepterais-tu mon aide, pour faire couler en bronze *celles de tes œuvres auxquelles tu tenais le plus?* (Bosquet, *Mère*, 326)

Dans deux exemples, *c2* n'est pas une proposition relative mais un SP en *en* ou un participe passé, cf.

- [24] Cette fois, Octave n'a pas pris la peine de dénombrer les membres de la famille à genoux sur les prie-Dieu, mais il est à peu près certain qu'Arthur assistera à ce service funèbre, avec *ceux de ses enfants en âge et en état de l'accompagner*, et qu'il prit part, la cérémonie faite, au déjeuner dînatoire d'usage, que le long trajet accompli par la plupart des invités rendait d'ailleurs nécessaire. (Yourcenar, *Souvenirs*, 168)
- [25] A *celui de ses camarades venu lui demander ce qu'il décidait*, Salvatore répondit:
– On attend, on se mêle de rien... (Exbrayat, *Mario*, 177)

Il y a lieu de préciser que le *Modif* de ce dernier exemple n'est pas un participe isolé, mais ce qu'il faut bien appeler un syntagme participial. Il en va d'ailleurs de même en ce qui concerne la structure interne du

modifieur participial que comportent ces autres exemples relevés hors corpus:

- [26] Ainsi, quand dans *Bel Ami*, Maupassant écrit: (...) il y a bien des chances que ceux de ses lecteurs, habitués aux rites du mariage catholique, aient une idée très précise des paroles censément dites par le personnage. (*Pratiques*, 64, Décembre 1989, p. 74)⁽¹⁵⁾
- [27] celui des deux belligérants refusant de déposer les armes (...). (France-Inter, 29.09.87, Informations de 8 heures)

2.1.2 Constructions tripartites canoniques à C1 pronominal

Mon corpus renferme quinze occurrences d'expressions tripartites en CELUI où l'ensemble inclusif du complément enchâssé revêt la forme d'un pronom référentiel ou d'un SPN. Dans tous ces exemples la modification indispensable est assurée par une relative. Quatre sous-groupes de pronoms inclusifs peuvent être établis:

2.1.2.1 CELUI *des deux* C2

Cette structure est représentée par trois exemples. Dans deux cas, le mot *couple* figure dans le co-texte immédiat ou peut en être inféré; *les deux* s'entend alors dans le sens de «les deux du couple en question», cf.

- [28] Dans un couple, *celui des deux qui aime le plus* est toujours de ce fait le plus faible, le plus maladroit, le plus vulnérable, le moins heureux (...). (Tournier, *Vent*, 24)
- [29] Quelle horreur, la rupture. (...)
L'amour qui finit devrait sombrer dans la fête et l'oubli. (...)
Et, en plus, dans un chagrin d'amour, la victime n'est pas *celui des deux qui pleure*. Il peut au moins se vautrer dans sa souffrance. (Dormann, *Mickey*, 81)

Le troisième exemple de ce type est le suivant:

- [30] Ainsi, il ressemble à son frère.
Quel frère? *Celui des deux qui l'intéressait*. Celui qui avait déjeuné d'un verre de vin, de pain rassis, de viande froide ou de saucisson. Etienne. Avec un E comme Edmond. Celui qui portait des bottes, une veste de chasse en toute saison. Mon père ne prenait pas de vin à son petit déjeuner. C'était un monsieur, mon père. Comme l'est mon frère Bernard. (Perrein, *Buveur*, 7)

(15) La virgule qui, dans cet exemple, précède C2 semble répondre à un souci légitime de délimitation des différentes parties dont se compose cette expression référentielle complexe. Cependant, on a l'impression que cette tentative de balisage reste peu efficace: le détachement du syntagme participial qu'elle opère amène, au contraire, à concevoir celui-ci comme la suite apposée à un possible SPN bipartite *ceux de ses lecteurs*.

Dans cet exemple, l'expression référentielle *les deux* semble relever d'un fonctionnement qui n'est pas sans rappeler l'*ana-cataphore substitutive* définie par Marek Kesik (1989). Cette relation interprétationnelle complexe (que l'auteur, travaillant sur des exemples comportant le démonstratif composé *celui-ci*, confine au domaine intraphrastique) est caractérisée en ces termes: «L'antécédent (...) et le subséquent (...) ne présentent pas une relation de dépendance syntaxique, mais plutôt une relation cohésive: la dépendance syntaxique s'installe entre le pronom et son antécédent, mais non entre le pronom et son subséquent» (1989, p. 81). On voit, en effet, que dans [30], il y a reprise par ellipse anaphorique de l'unité lexicale *frère*, alors que *les deux* [*frères*] anticipe sur le subséquent «éparpillé» *Etienne* et *Bernard* sans qu'on puisse, effectivement, parler de dépendance syntaxique pour cette relation d'identification.

2.1.2.2 CELUI *des siens* c2

Deux exemples. Dans celui qui suit, le complément de définition comporte un SPN marqué du trait [- HUM]:

- [31] Les racines sont profondes, elles vont où on veut. Elles sont innombrables. Pourquoi faut-il que *celles des miennes qui me paraissent les plus aptes à me tenir en équilibre* soient celles qui plongent dans le sol méditerranéen? (Cardinal, *Passé*, 57)

En termes référentiels, ce SPN est impliqué dans un réseau d'inclusion «gigogne». L'anaphore lexicale du SPN est résolue grâce au SN *les racines*. Ce SN plein s'interprète comme une expression générique subsu-mant, de ce fait, le référent de *les miennes*. C'est une partie de ce premier sous-ensemble qui est exprimée par le SPN irréductible *celles qui me paraissent les plus aptes à me tenir en équilibre*. La motivation linguistique du complexe tripartite en question est donc claire dans la mesure où une expression comme **les miennes qui me paraissent les plus aptes à me tenir en équilibre* n'est pas conforme aux règles syntaxiques qui régissent la formation de SN sans tête nominale explicite en français actuel⁽¹⁶⁾. En effet, un SPN de type *le mien* comporte déjà la structure ternaire d'une description définie complète. C'est ce qu'atteste une glose comme *le N qui est à moi*, à laquelle ne saurait s'ajouter une nouvelle spécification référentielle.

(16) Ce cas particulier se distingue donc de ce qui a été observé à propos de [18], où *les Belges qui (...)* était à exclure comme concurrent du complexe réalisé en [17] pour des raisons sémantiques seulement.

Dans l'autre occurrence de ce même type formel, l'interprétation du SPN inclusif *les siens* suppose typiquement la mobilisation de sa «valeur par défaut» (notion que développe par exemple Corblin, 1987b, pp. 155-6):

- [32] Bruxelles est un caveau de famille. L'intelligentsia n'y est unie qu'à l'entierrement de *ceux des siens qui n'ont pas tenu le coup*. (Mertens, *Ombres*, 128)

2.1.2.3 CELUI *d'entre eux* Modif

Deux exemples. L'apparition de la double préposition *d'entre* devant une forme disjointe des pronoms personnels de la troisième personne du pluriel est conforme à la règle établie par Gross (1977, p. 28-29) en dehors de toute référence aux constructions tripartites en CELUI. J'ai déjà cité l'un des exemples de ce type, [10]. Voici l'autre:

- [33] C'était une de ces étudiantes qui, de plus en plus nombreuses, s'attardent, parfois jusqu'aux approches de la trentaine, dans les délices ambiguës et feutrées des Universités, accumulant sans conviction ni motivation des monceaux de diplômes hétéroclites et inutilisables – de la psycho., de la socio., jusqu'à de l'histoire de l'art... – sans jamais se décider à préparer *ceux d'entre eux qui auraient quelque chance de leur «ouvrir un débouché»* (car tel est le patois local). (Arrivé, *Remembrances*, 80)

On peut se demander si, dans ce dernier exemple, l'auteur n'a pas voulu trop bien faire dans la mesure où la relation qui s'instaure entre le SPN incompressible en CELUI et le SN livrant la source lexicale du pronom semble être, tout simplement, un cas de disjonction ensembliste et non pas d'inclusion; le complément enclavé apparaît donc comme inapproprié. Cependant, telle que la phrase a été tournée, le rapport qui s'instaure entre le pronom *eux* et le SN *des monceaux de diplômes hétéroclites et inutilisables (...)* apparaît comme une relation de *divergence* (sur cette notion, cf. Pinchon, 1972, p. 43): il semble en effet que, contrairement à son antécédent référentiel spécifique, le pronom personnel soit à entendre dans le sens (quasi) générique de «les diplômés». Si cette analyse est correcte, l'illégitimité du complément inclusif de [33] résulte aussi du raisonnement qui a été appliqué à l'exemple [19].

2.1.2.4 CELUI *d'(entr)e nous/vous* c2

Huit exemples. Lorsque l'expression inclusive de *CI* est un pronom personnel de la première ou de la deuxième personne du pluriel, c'est la préposition double *d'entre* qui s'impose le plus souvent: six occurrences au

total dans mon corpus, alors que la préposition simple *de* n'est représentée que deux fois⁽¹⁷⁾.

Un seul de mes exemples comporte le pronom *vous*, cf.

[34] – Mesdames et messieurs, commença le chef de gare, *ceux d'entre vous qui le désirent* sont maintenant autorisés à quitter la gare. (Rémy, *Express*, 321)

En ce qui concerne les sept exemples où c'est le pronom *nous* qui figure en position d'ensemble inclusif, la préposition *d'entre* a été choisie cinq fois, cf. par exemple:

[35] Arrivé à cet endroit de «son» récit, *celui d'entre nous qui se déciderait à le prendre en charge* pourrait expédier en quelques mots la relation de cette heure dominicale où nous sommes entrés comme en hibernation. (Mertens, *Fête*, 139)

[36] J'ai avancé l'idée que Christine P., pour *celles d'entre nous qui l'ont vue*, pour ses parents même, néglige de se mettre en frais. (Prou, *Patapharis*, 41)

Mon meilleur exemple d'un *CI* ayant la forme *de nous* est celui qui suit:

[37] *celles de nous qui ont un empêchement valable* doivent se faire excuser; (...). (Prou, *Patapharis*, 70)

De apparaît aussi dans un exemple qui comporte la particularité de se présenter comme la traduction d'un passage de la *Vita Nuova* de Dante, cf.

[38] (...) Si grande pitié fait naître son visage
que *celle de nous qui l'aurait regardé*
serait, pleurant, devant lui tombée morte... (Mertens, *Ombres*, 146)

Pour évaluer la pertinence d'un tel exemple il faut, bien sûr, tenir compte des contraintes du vers décasyllabe. Le texte original ne comporte pas de SPN tripartite en cet endroit.

(17) L'existence de ces deux exemples montre cependant que l'apparition de l'une ou de l'autre de ces deux variantes de l'opérateur d'inclusion est moins contrainte que ne le laisse prévoir la règle établie par Gross (1977, pp. 28-29). Selon cette règle le choix de *de* ou de *d'entre* dans cette fonction dépendrait respectivement de la présence ou de l'absence du morphème *un* dans l'expression du sous-ensemble. Le pronom démonstratif variable n'incorpore pas ce numéral, et devrait se faire suivre, si la règle distributionnelle de Gross (1977) avait force absolue, par la forme *d'entre*. Un auteur comme Togeby (1984, p. 49) se contente de signaler que, devant *nous* et *vous*, «le *de* seul est moins fréquent», formulation apparemment plus adéquate.

2.2 Les constructions tripartites à nom collectif

Il va sans dire que la notion de nom collectif n'a d'intérêt pour les constructions tripartites en *CELUI* que dans la mesure où un tel nom figure dans un SN singulier inséré en position de *CI*. En effet, un nom dénotant une collection d'entités peut très bien figurer dans un complément de définition d'allure canonique, donnant ainsi lieu à une saturation par cataphore de l'élément lexical du pronom, cf. cet exemple forgé:

[39] Celles des pommeraies de la région qui ont le plus souffert du gel devront sans doute être replantées dans leur totalité

Dans une construction tripartite dont l'ensemble inclusif est exprimé au singulier, le sens lexical du pronom *CELUI* ne peut jamais être obtenu à l'aide d'un processus d'anticipation interne au SPN complexe. Les moyens d'interprétation qui s'offrent sont alors les suivants: a) le sens lexical de *CELUI* est obtenu «par défaut», c'est-à-dire par réactivation de son sens latent, à savoir, simplement, le trait «référent humain»; b) le sens lexical de *CELUI* est obtenu par recouvrement anaphorique, cas de figure qui ouvre la voie à l'apparition de complexes à collectif enclavé de sens inanimé. Dans ce dernier cas on pourrait s'attendre à voir figurer en position d'ensemble inclusif une expression également anaphorique, mais ce n'est là qu'une des possibilités qui s'offrent. Ce point de détail sera discuté plus avant dans le commentaire qui accompagne les exemples des différents types de constructions tripartites en *CELUI* ne comportant pas de saturation cataphorique du pronom.

2.2.1 Les complexes collectifs à *CELUI* anaphorique

En ce qui concerne les constructions tripartites à nom collectif de ce premier type (six exemples), où la partie pronominale n'est soumise à aucune contrainte co-textuelle (et comporte pour cette raison la présupposition d'un référent isolé appartenant à la classe des êtres humains), le complément de définition semble répondre aux mêmes conditions référentielles que celui du complexe canonique: aucun cas de coréférence rapprochée n'a été constaté, ce qui n'empêche pas que le collectif inclusif s'appuie sur le co-texte dans tous les exemples que j'ai notés.

Quant aux noms collectifs représentés dans mon corpus, on peut les diviser en deux groupes selon qu'il s'agit d'unités à sens essentiellement collectif – susceptibles, donc, d'apparaître dans un prédicat du type 'appartenir à tel N' asserté du référent inclus – ou d'unités dont le statut de nom collectif est tributaire d'une extension de leur sens primaire. Les vrais col-

lectifs qui ont été relevés en position de complément de définition d'un complexe introduit par le pronom *CELUI* sont les quatre suivants: *équipe*, *équipage*, *famille*, *génération*. Voici les exemples correspondants:

- [40] J'aime mon père quand il reçoit la balle, quand il la serre fort contre lui tout en courant, tout en cherchant *celui de l'équipe qui peut être mieux placé que lui pour la mener à l'essai*. (Cardinal, *Passé*, 127)
- [41] Peut-être avaient-ils projeté de nous tuer, le capitaine Bradmer, moi et *ceux de l'équipage qui n'étaient pas complices*, afin de s'emparer du navire? (Le Clézio, *Chercheur*, 119)
- [42] Et pourtant, Jacques avait une manière superbe et simple de saluer le soleil levant, de moquer *ceux de la famille qui dormaient en bas, à l'ombre du Rivier*. (Navarre, *Cœur*, 58)
- [43] Un grand prix littéraire. Une décoration nationale. Des exégèses à l'étranger. Ceux-là mêmes qui, hier, le désavouaient encore, dans le pire des cas se taisent. *Ceux de sa génération qui, bon gré mal gré, se reconnaissent en lui, comme il s'identifie à elle*: «Hommes de première main. Deuil et lumière.» (Mertens, *Eblouissements*, 341)

Les deux exemples restants de ce type particulier comportent les noms *bourg* et *discipline* pour lesquels le sens collectif est moins central que pour les quatre unités précédentes, cf.

- [44] – Il a raison, dit-elle, et il faut qu'il soit élu, ce sera une bonne leçon pour *ceux du bourg qui n'ont pas voulu de lui comme maire!* Oui, ce sera une bonne leçon! (Michelet, *Palombes*, 376)
- [45] Mais Karpak se sentait peu à même de juger de ce monde-là. *Ceux de sa discipline qui s'y étaient hasardés* n'avaient fait, historiquement, qu'ajouter à la confusion. (Navarre, *Romances*, 106)

Tous ces exemples comportent une forme masculine du pronom *CELUI*, ce qui confirme le statut privilégié dont bénéficie le genre non marqué dans l'établissement d'un acte de référence en fonction des ressources sémantiques intrinsèques d'un terme pronominal.

Dans une perspective d'analyse syntactico-sémantique, les complexes collectifs à *CELUI* aphorique semblent pouvoir être ramenés à peu de frais à la formule canonique du complexe partitif dont ce pronom est à l'origine. C'est ainsi que, pour le complexe qu'exhibe la phrase [45], il semble loisible d'imaginer une séquence interprétante peu profonde (et à peine déviante) comme *Ceux de ceux de sa discipline qui s'y étaient hasardés*. Pour justifier l'effacement de la suite *de ceux* on peut penser à un principe comme la règle de «cacophonie» stipulée par Gross (1967)⁽¹⁸⁾. Dans

(18) ... à la suite des grammairiens de Port-Royal!

ces conditions, c'est au seul «annexeur» (sur ce terme, cf. Maillard, 1974, p. 58n.) d'un complément de définition originellement plus complexe qu'est dévolu le rôle d'exprimer l'ensemble inclusif. Si un tel complément réduit peut remplir cette tâche, s'est bien sûr grâce au trait sémantique «collectif personnel» que possède le nom qui affleure⁽¹⁹⁾.

2.2.2 Les complexes collectifs à CELUI anaphorique

L'un des exemples qui appartiennent à cette catégorie fait apparaître un complexe en CELUI qu'il faut qualifier de doublement anaphorique puisque tant le pronom que l'expression référentielle de *c2* s'appuient sur le co-texte amont, cf.

[46] Une liste de noms de femmes. Ou, plus exactement, de prénoms. Non pas, simplement, le donjuanesque catalogue des partenaires qu'au cours de ses chasses il avait «eues». *Celles, dans le tas, qu'il avait connues, au sens biblique*, constituaient même de très loin la minorité. (Mertens, *Ombres*, 95)

Le principal trait marquant de cette construction amplective est cependant la forme du complément médian qu'elle comporte, ainsi que son caractère éclaté (cf. 1.4). Or, tout semble indiquer que l'interprétation du SPN est celle qui correspond à une paraphrase comme la suivante: *celles d'entre elles qu'il avait connues, au sens biblique*. Une paraphrase plus technique serait cette séquence difficilement réalisable: **celles des femmes du tas qu'il avait connues, au sens biblique*. En toute hypothèse le statut référentiel de *le tas* est celui d'une hyperonymisation anaphorique opérant à faible distance, ce qui fait que la suppression du complément amplecté isolé ne devrait poser aucun problème ni d'acceptabilité de la phrase-hôte ni d'interprétabilité du SPN binaire irréductible, conformément à ce que prédit le principe évoqué en 2.1. Quant au choix de la préposition *dans* comme opérateur d'inclusion, il est tout d'abord lié à ce caractère accessoire du complément de définition. Il résulte en outre du figement de la suite que constituent le nom collectif *tas* et cette préposi-

(19) La pertinence de ce critère est confirmée *a contrario* par les réticences que suscite la lecture inclusiviste d'un exemple comme le suivant, où il est difficile d'attribuer une quelconque valeur collective au N tête du complément enchâssé, cf.:

[i] Tu étais celui de dix-huit ans qui croyais ta vie terminée: (...).
(Boissard, *Moi*, 217)

Pour ce SPN en CELUI, c'est plutôt une mise en parallèle avec une expression uniréférentielle comme *quelqu'un de dix-huit ans qui croyait sa vie terminée* qui s'impose.

tion particulière, au point que *dans le tas* figure comme entrée secondaire dans beaucoup de dictionnaires, cf. par exemple la définition – d’inspiration ensembliste –, qu’en propose le *Grand Larousse de la langue française*: «Dans un groupe de personnes ou de choses formant un ensemble nombreux et confus» (tome VII, p. 5955, s.v. *tas*).

Étant donné le caractère incident du complément d’inclusion de [46], il ne serait pas illogique de vouloir remplacer la paraphrase interprétante que j’ai proposée *supra*, et qui est donc unie, par une expression tripartite éclatée munie d’une préposition possédant une coloration plus spécifiquement partitive que *dans*, cf. *celles, parmi elles, qu’il avait connues*. Le fait est cependant que je n’ai pu me procurer aucun exemple attesté d’une telle construction, contre laquelle Ph. Martinon (1927, p. 110) prend d’ailleurs explicitement position: «Mais on ne dit pas très correctement *celles parmi vous qui*: on dit beaucoup mieux *celles qui parmi vous*.»

Dans l’exemple suivant également, *CELUI* renvoie au nom *femme*, cf.

[47] J’ai été heureuse certains jours, comme je ne l’avais jamais été à l’époque de mes fastes bourgeois. (...).

Ce qui rétrécissait habituellement la vie des femmes, qui vivaient dans les mêmes conditions que moi, accroissait au contraire ma capacité de rêver. *Celles de mon quartier que je rencontrais à la sortie de l’école ou chez les commerçants*, mes voisines, celles qui, peu à peu, apprenaient comment on se débrouille avec la médiocrité, comme ma mère avait appris à me débrouiller avec la fortune, ne pouvaient pas partager mes «plaisirs culturels». (Cardinal, *Autrement*, 65)

Le référentiel dans lequel s’inscrivent directement ou indirectement toutes les expressions impliquant le nom *femme* qui composent le complexe en question est constitué par le SN *les femmes, qui vivaient dans les mêmes conditions que moi* (malgré la virgule, la relative doit être interprétée comme apportant une détermination indispensable destinée à écarter du référentiel visé les femmes du milieu bourgeois auquel l’auteur dit avoir appartenu; c’est donc une relative restrictive). Le problème que pose plus spécifiquement cet exemple concerne l’établissement de la structure de base du SPN en *CELUI*. Si on admet que l’occurrence *celles* anaphorise non pas *femme* mais ce nom suivi de la relative qui détermine l’extension du concept en question (voir à ce sujet Wilmet, 1986, p. 49)⁽²⁰⁾,

(20) Corblin (1990, p. 65) insiste à juste titre sur le caractère indéterminé de «l’emprunt anaphorique» visant une séquence lexicale complexe; en effet, le problème se pose souvent de savoir s’il y a reprise totale – *pull rouge* restant alors *pull rouge* – ou répudiation, auquel cas *pull rouge* s’anaphorise en *pull*.

le complexe de [47] pourrait avoir une base comme celle que présente la paraphrase théorique suivante:

[47'] les femmes qui vivaient dans les mêmes conditions que moi, des femmes qui vivaient dans les mêmes conditions que moi de mon quartier, que je rencontrais à la sortie de l'école ou chez les commerçants

Cette interprétation implique, ce qu'il semble raisonnable de penser, que le quartier où réside l'auteur compte aussi des femmes – et même des femmes partageant ses conditions de vie – qui lui sont inconnues. L'application récursive à cette base de la pronominalisation en CELUI (= *déterminant + nom tête (expansé) + modifieur «en creux»*, cf. Veland, 1990 et à paraître) transformera dans un premier temps [47'] en

[47''] Celles de celles de mon quartier que je rencontrais à la sortie de l'école ou chez les commerçants

séquence dont la réduction ultérieure empruntera les voies esquissées à propos de [45]. Il faut noter que la réalisation d'un complexe comme celui de [47] dépend sans doute de la possibilité d'attribuer, par anaphore, un contenu lexical déterminé à l'occurrence féminine du pronom CELUI. En effet, la fixation par défaut de la valeur des formes féminines de ce pronom est une opération plus délicate que pour les formes masculines. Cela est confirmé par le fait que tous les exemples décrits en 2.2.1 font apparaître des occurrences masculines de CELUI aphorique.

Reste à analyser deux exemples. Voyons d'abord celui-ci:

[48] Plusieurs semaines de réflexion m'engagèrent à choisir le dimanche des Rameaux, qui est sans doute *celui de l'année où le plus grand concours de population emplit l'église*. (Chessex, *Confession*, 36)

Celui reprend assurément le nom *dimanche*, disponible dans le SN *le dimanche des Rameaux*. Par cet aspect des choses le fonctionnement du pronom, affecté ici du trait [- HUM], est identique à celui qui s'observe dans [46] et [47]. Comme ce dernier exemple, [48] ne comporte aucune mention explicite de l'ensemble inclusif. Or, il n'est pas difficile d'associer à l'unité lexicale du complément intercalaire, *année*, le statut de nom collectif. Parmi les éléments constitutifs d'un tel ensemble il y a, comme on le sait, les dimanches, au nombre de cinquante-deux en général. On peut alors poser que le SPN en CELUI de [48] s'interprète comme *celui des dimanches de l'année où le plus grand concours de population emplit l'église*⁽²¹⁾.

(21) Il semble que le principe d'inclusion ici à l'œuvre soit extensible à certaines autres constructions répondant (fondamentalement) à la formule CELUI + de

Dans l'exemple suivant, le SPN en *CELUI* contracte d'abord une relation de disjonction avec le SN plein dont le pronom anaphorise le nom tête – *les meilleurs restaurants français* – cf.

[49] Je t'ai décrit par le menu les plats de chez Point à Vienne, et ceux de Gordon's à Baltimore: je n'étais pas certain de préférer les meilleurs restaurants français, que je connaissais mal puisque je n'avais pas les moyens de m'y rendre souvent, à *ceux des Etats-Unis spécialisés dans les crustacés, le crabe géant d'Alaska et les langoustes farcies de palourdes, notamment.* (Bosquet, *Mère*, 327)

[49] paraît donc destiné à établir une comparaison entre un sous-ensemble des restaurants français et un sous-ensemble des restaurants américains. Par conséquent, il faut attribuer au SN *les Etats-Unis* le rôle d'annexeur d'un ensemble théorique de restaurants sur lequel un prélèvement sera opéré parallèlement à la spécification qu'assure l'épithète *meilleurs* en ce qui concerne l'ensemble référentiel concurrent. Il s'ensuit que l'interprétation du SPN biréférentiel en question sera: *ceux des restaurants des Etats-Unis (qui sont) spécialisés dans les crustacés.*

Sur le plan formel, [49] offre la particularité de comporter un complexe collectif dont le modifieur obligatoire n'est pas une proposition relative.

3. Les constructions tripartites expansées

Étant donné la formule générale des constructions tripartites, et compte non tenu de l'apposition finale, trois positions sont à prévoir pour l'apparition d'expansions – *x* – dans une telle séquence: *x CELUI x C1 x C2.*

Je rappelle (cf. 1.4) que la construction amplexive élatée est normalement la réalisation d'un syntagme bipartite à expansion non-référen-

SN déf. & sing. + *Modif.* A condition que la saturation anaphorique du pronom soit garantie par le co-texte, l'expression référentielle du complément amplexé d'un tel complexe s'interprétera en effet prioritairement comme «l'annexeur» d'un ensemble implicite d'objets du type dont le SPN irréductible vise un sous-ensemble. C'est ainsi que la phrase suivante, qui contient un exemple construit d'une telle configuration, a été bien acceptée par les locuteurs francophones auxquels elle a été soumise, cf.

[i] La toile intitulée «Dimanche d'été à la Grande Jatte» est sans doute celle de Seurat que le grand public connaît le mieux

Cet énoncé s'interprète logiquement comme:

[i'] La toile intitulée «Dimanche d'été à la Grande Jatte» est sans doute celle des toiles de Seurat que le grand public connaît le mieux.

tielle intercalée; en ce qui concerne [45], c'est, toutefois, l'interprétation partitive qui a été associée à ce schéma ampletif.

En ce qui concerne les expansions tripartites proprement dites, plusieurs choses sont à noter. Toute expansion intercalée entre le complément de définition et le constituant *Modif* entraînera, étant isolée, la création d'une construction ampletive à la fois unie et éclatée, c'est-à-dire mixte d'après les définitions de ces notions que j'ai données en 1.4.

Une expansion du complexe tripartite placée immédiatement après le pronom CELUI ne pourra être que liée et le SPN ainsi expansé sera, en tant que construction ampletive, uni.

Finalement, une expansion initiale n'aura pas d'incidence sur la structure ampletive du complexe qu'elle affecte. Une telle expansion sera toutefois considérée comme liée.

3.1 Les expansions liées

Il est difficile d'imaginer d'autres formes d'expansions liées que celles qui gravitent autour de la forme pronomiale CELUI. Par conséquent, une dichotomie s'impose selon que l'expansion liée figure avant ou après le pronom.

3.1.1 Expansion prédéterminante

Le prédéterminant de sens globalisant *tous* a été noté dans trois exemples⁽²²⁾. Dans l'un de ces exemples, c'est un complexe collectif aphorique qui a été expansé, cf.

[49] Un jour, las de se sentir décidé par *tous ceux du ministère qui restaient en place quand les ministres passaient*, il avait dit à Bérard «Je n'avais qu'un rêve. J'aurais voulu écrire. (...)» (Navarre, *Jardin*, 325)

(22) Le singulier *tout* semble incompatible avec le complexe tripartite en CELUI. En tant que prédéterminant d'un SPN bipartite à pronom CELUI, *tout* est rare sans être exceptionnel, cf.

[i] Vous lui portez bien de l'intérêt. – Tout celui qu'il mérite. (*in* Sandfeld, 1928, p. 405)

S'il n'en va pas de même du SPN tripartite - un énoncé comme la partie réponse de l'échange suivant passe, en effet, très mal la rampe

[ii] – Est-ce que vous avez consacré beaucoup de temps à explorer la ville?

– ? Toute celle des sept semaines que j'y ai passées où je n'avais pas de cours à faire

Les deux exemples restants font apparaître de classiques complexes tripartites à cataphore lexicale, cf.

- [50] Aussi ai-je jugé inutile de recopier ici *tous ceux des textes que nous avons écrits lors de nos nombreux voyages d'hiver, de 1921 au mois de janvier de cette année 1935, quand nous avons dû quitter précipitamment le port d'Alexandrie, inquiétés par ta santé.* (Navarre, *Galopin*, 217)
- [51] Il y eut des formalités, le formidable retard que prit le convoi et l'arrêt dans une petite gare de campagne pour faire sortir le cadavre, le long interrogatoire par un officier de police plus croate que nature que durent subir *tous ceux des voyageurs qui avaient été en relation avec le malheureux Démètre*, et les regards ambigus qu'échangèrent tous les passagers du train entre eux: (...). (Rémy, *Express*, 275)

3.1.2 Expansions déictiques

Il s'agit d'une catégorie de constructions tripartites expansées qui, dans mon corpus, comprend trois occurrences d'un complexe canonique augmenté de la particule *-là*, cf.

- [52] Martial ironisait souvent. Comme pour nous narguer il lisait surtout *celles-là des pages de journaux qui relataient les faits divers, ou les exploits sportifs.* (Navarre, *Galopin*, 160)
- [53] Il lui faudrait donc disserter sans trop abonder dans le sens de l'auteur, risquant de fâcher *ceux-là des correcteurs qui eux-mêmes avaient gagné leur pouvoir côté cour*, et jouer sur le fait que chacun d'entre eux prétendait, côté jardin, avoir fait son devoir. (Navarre, *Jardin*, 120)
- [54] Il fait semblant d'ignorer que les rares terres qui n'ont pas été confisquées par les valets de l'Empire second, lors du procès de son sacré carillonneur de père, sont encore jugées, trois, quatre décennies plus tard, maudites par *ceux-là des métayers qui devraient les exploiter.* (Navarre, *Galopin*, 76)

Rien ne s'oppose, dans ces trois exemples, à ce que la particule déictique soit enlevée; ceux-ci ne se distinguent donc pas de façon significative des quatre SPN tripartites canoniques de forme minimale que j'ai relevés sous le plume de ce même auteur, cf. par exemple [12] et [15]. Tout semble en effet indiquer que la construction tripartite canonique possède par elle-même une capacité extrême de fixation singularisante à

– c'est probablement parce qu'un terme appelé à exprimer une partie minimum d'un ensemble d'entités comptables peut difficilement se concevoir en même temps comme la description d'un référent de type massif, condition *sine qua non* à l'emploi du prédéterminant de globalisation *tout*.

laquelle la particule déictique paraît n'ajouter qu'un repérage redondant. Dans la langue d'Yves Navarre, auteur qui affectionne les complexes tripartites, le choix entre ces deux structures formelles semble avant tout répondre à un souci de variation stylistique.

3.2 Les expansions isolées

Quatre exemples sont à classer sous cette rubrique. Dans les trois premiers, l'expansion détachée du reste du complexe pronominal s'interprète comme l'expression d'une propriété supplémentaire du référent multiple désigné par le SPN qui constitue l'ensemble inclus. C'est ainsi que dans l'exemple suivant, il s'agit d'une apposition assurant, comme le prédit la théorie de J. Lago (1994), une identification totale de ce référent, cf.

- [55] Mais ceux de vos voisins – le Polonais et Grosse-Tête – qui en ont fait l'expérience ne gardent pas de leur séjour, d'ailleurs fort bref, dans cette cellule un souvenir horrifique. (Arrivé, *Remembrances*, 138)

Dans deux de mes exemples, l'expansion isolée apporte une information complémentaire d'ordre non-référentiel, cf.

- [56] Le temps de prendre le contact nécessaire avec ceux des responsables de l'administration, un cran ou deux en dessous, qui restent en poste alors que passent les ministres et les gouvernements. (Navarre, *Jardin*, 125)
- [57] Il n'aurait pas fallu pousser beaucoup mon père – en dépit d'un sens de l'honneur toujours très ferme – pour qu'il trouve même des excuses à ceux des soldats de 40 (nombreux?) qui n'avaient pas voulu se battre. (Robbe-Grillet, *Miroir*, 116)

L'expression qui, dans [56] et [57], s'intercale entre *c1* et *c2* pourrait aussi se mettre après le pronom relatif selon le précepte structurel prôné par Martinon (1927) et dont j'ai fait état à propos de [45].

Dans le dernier exemple qui relève de cette rubrique, le terme d'expansion peut paraître abusif: il s'agit d'un élément qu'il faut définir comme extra-structurel en ce sens que l'information qu'il véhicule ne se rapporte ni de près ni de loin à l'interprétation du SPN en CELUI: il s'agit en fait de l'adverbe connecteur... *en fait*. Ce que montre donc un tel exemple, c'est qu'une construction nominale comme le complexe tripartite en CELUI n'est pas imperméable, en tant que séquence amplective, à des constituants qui ressortissent au niveau syntaxique de la phrase, cf.

- [58] Tu es celui de nous deux, en fait, qui calcule le plus. (Navarre, *Temps*, 226)

3.3 Expansions multiples (liées et isolée)

Il s'agit de l'exemple suivant, marginal à tous les égards:

[59] Mais l'argent ne fut jamais pour nous une finalité. Nous n'eûmes pour quoi que ce soit, ou qui que ce soit, jusques à nous, le moindre sentiment propriétaire.

Et dans le charnier de mon rêve, une peur m'a saisi: celle de te trahir, de nous trahir, quand en fait, par l'urgence de ce cahier, il me faut, bouche à bouche, mot à mot, me réanimer, supporter tout du temps sans toi. Vivre aussi le temps passé, comme un temps présent. Et y saisir, parfois, *ceux-là de sentiments, marge du souvenir, qui demeurent à venir*. (Navarre, *Galopin*, 158)

On constate d'abord que cet exemple est susceptible d'offrir une illustration attestée de la structure syntagmatique que Gross (1977) postule à la base des constructions en *CELUI* sans implication d'inclusion – cf. *ceux de sentiments qui demeurent à venir* – mais dont il doute lui-même qu'elle soit réalisable telle quelle en français ordinaire, où seule la variante à dislocation droite paraîtrait acceptée (cf. 1.2). Ce qui distingue [59] des exemples finalement rejetés par Gross (1977), c'est l'existence d'un lien anaphorique de type lexical entre cette occurrence particulière de *CELUI* et le nom tête du SN plein *le moindre sentiment propriétaire*. Il reste donc acquis qu'un SPN amplectif – non-partitif – du type en question ne saurait avoir un fonctionnement lexical cataphorique comme c'est le cas de la construction tripartite canonique⁽²³⁾.

C'est donc uniquement sur la base d'une certaine similitude de forme que je classe cet exemple avec les vrais complexes inclusifs. En effet, le fait que le complément «lexical» en *de* figure ici en position intercalée n'est probablement pas sans rapport avec la présence, dans un syntagme pronominal encombré, de deux autres expansions, l'une liée – la particule déictique *-là* –, et l'autre isolée – le constituant appositif *marge du souvenir*. Affranchi de celles-ci, le syntagme pronominal supporterait en effet beaucoup plus facilement la dislocation droite qu'on est en droit, par conséquent, de considérer comme la règle pour ce type d'expression nominale, cf. *ceux qui demeurent à venir, de sentiments*.

4. Conclusion

Un premier fait à souligner est celui-ci: les constructions en *CELUI* destinées à exprimer de façon explicite – et iconique – la relation d'in-

(23) Si la relation entre *ceux* et *sentiments* était véritablement cataphorique, l'accord en nombre ne serait pas non plus obligatoire comme cela semble être le cas ici.

clusion sont rares, et même exceptionnelles en ce qui concerne l'oral (du moins tel qu'il se manifeste dans l'écrit). En effet, les 66 occurrences de SPN en CELUI que j'ai regroupées sous ce chef dans la présente étude représentent bien moins d'un pour cent de l'ensemble des expressions à pronom démonstratif CELUI que renferme mon corpus de textes littéraires contemporains.

Ce chiffre comprend aussi un exemple dont la structure syntaxique est, en principe, *CELUI de N Modif*; celle-ci offre une certaine ressemblance formelle avec les constructions tripartites que je considère, avec Gross (1977), comme l'expression canonique de cette relation ensembliste – *CELUI de SN déf. & pl. Modif* (formule permettant d'ailleurs la pronominalisation du SN plein qu'elle comporte) – mais ne se prête pas à l'expression d'un véritable rapport d'inclusion entre ensembles désignés conjointement dans le cadre d'un SPN référentiellement complexe.

Les données de mon corpus confirment, d'autre part, la fécondité de l'hypothèse émise par Gross (1977) sur la pertinence de la notion d'inclusion pour l'interprétation d'une autre famille de constructions complexes en CELUI, à savoir les occurrences dont le complément enclavé comporte un nom collectif au singulier. L'examen des données réunies a même permis de montrer que ce schéma sémantico-structurel particulier peut s'étendre à certains SPN complexes dont le complément manifeste en *de* n'autorise que l'accès indirect à l'ensemble inclusif. Il s'est également avéré possible d'enrichir l'inventaire structurel des constructions partitives en CELUI en y admettant un complexe collectif éclaté de forme *celui, dans SN, Modif*, schéma inclusif non prévu par la théorie des groupes en CELUI élaborée par Gross (1977).

Les données dont j'ai tenté la description confirment largement la centralité de la seule forme de modification du complexe inclusif prise en compte par Gross (1977), à savoir la proposition relative: dans le corpus ayant servi de base à mon étude, j'ai noté en tout et pour tout trois occurrences de constructions tripartites en CELUI qui ne se conforment pas à cette option fondamentale.

Un autre fait non prévu, du moins explicitement, par la théorie de Gross (1977) est l'expansibilité des syntagmes ressortissant à l'une ou à l'autre des deux sous-classes de complexes partitifs en CELUI. Or, onze de mes exemples comportent une ou plusieurs expansions facultatives (une typologie de celles-ci a été proposée), ce qui représente quand même une proportion non négligeable des occurrences du type en question. Quatre

des SPN expansés comportent la particule déictique *-là*, alors que la particule de proximité, *-ci*, n'est pas représentée.

Mais le résultat le plus important qui émerge de cette analyse des constructions tripartites en *CELUI* tient sans doute au statut référentiel du complément de définition que comportent ces complexes. Très peu des ensembles incluants insérés en position de *CI* sont en effet interprétables par coréférence tout en ayant, pour la majorité d'entre eux, un fonctionnement anaphorique. J'ai, en plus, montré que dans les rares cas où le mode de donation de leur référent était bien l'anaphore coréférentielle, la présence du complément inclusif explicite était commandée par des facteurs d'ordre discursif et n'apparaissait pas comme primordiale pour la fonctionnalité du SPN destiné à exprimer l'ensemble inclus. C'est sans doute dans cette forte tendance à la non-expression d'un ensemble incluant explicitement coréférentiel qu'il convient de chercher l'explication de la faible proportion de constructions tripartites en *CELUI* que j'ai notée dans mes matériaux.

Paradoxalement donc, tout se passe comme si la relation d'inclusion référentielle – dont la centralité est attestée par le fait même qu'elle a secrété une structure syntagmatique à pronom *CELUI* qui lui appartient en propre – se soustrayait, dans son mode de manifestation discursif, autant que faire se peut à ce moule privilégié pour épouser, au contraire, la construction binaire ordinaire, contribuant ainsi à l'engorgement des voies interprétatives de celle-ci.

Université de Bergen.

Reidar VELAND

Bibliographie

I. - Textes littéraires dépouillés

Michel ARRIVE: *Les remembrances du vieillard idiot, d'Alfred Hellequin, avec des fragments de la biographie d'Adolphe Ripotois et de ses œuvres inédites*. Paris: Flammarion, 1977. (Titre abrégé: *Remembrances*).

Janine BOISSARD: *L'esprit de famille*. Paris: Fayard, 1977. (Le Livre de Poche, 5260). (*Esprit*).

– *L'avenir de Bernadette*. Paris: Fayard, 1978. (Le Livre de Poche, 5470). (*Avenir*).

– *Claire et le bonheur*. Paris: Fayard, 1979. (Le Livre de Poche, 5524). (*Claire*).

– *Moi, Pauline*. Paris: Fayard, 1979. (Le Livre de Poche, 5600). (*Moi*).

Gaston BONHEUR: *Le soleil oblique*. Paris: Julliard, 1978. (*Soleil*).

Alain BOSQUET: *Une mère russe*. Paris: Grasset, 1978. (*Mère*).

– *Lettre à mon père qui aurait eu cent ans*. Paris: Gallimard, 1986. (*Lettre*).

- Daniel BOULANGER: *Fouette, cocher!* Paris: Gallimard, 1986. (Folio, 1160). (*Fouette*).
- Marie CARDINAL: *La souricière*. Paris: Julliard, 1965. (Presses Pocket, 1698). (*Souricière*).
- *La clé sur la porte*. Paris: Grasset, 1972. (Le Livre de Poche, 4213). (*Clé*).
 - *Autrement dit*. Paris: Grasset, 1977. (Le Livre de Poche, 5072). (*Autrement*).
 - *Une vie pour deux*. Paris: Grasset, 1978. (Le Livre de Poche, 5378). (*Vie*).
 - *Le passé empiété*. Paris: Grasset, 1983. (Le Livre de Poche, 5951). (*Passé*).
- Jacques CHESSEX: *La confession du pasteur Burg*. Paris: Bourgois, 1967. (Poche Suisse, 13). (*Confession*).
- *L'Ogre*. Paris: Grasset, 1973. (*Ogre*).
- Pierre DANINOS: *Made in France*. Paris: Julliard, 1977. (*France*).
- Michel DEON: *Tout l'amour du monde*. Paris: La Table Ronde, 1960. (Folio, 1016). (*Amour*).
- *Le rendez-vous de Patmos*. Paris: La Table Ronde, 1971. (Folio, 969). (*Rendez-vous*).
 - *La carotte et le bâton*. Paris: La Table Ronde, 1980. (Folio, 1471). (*Carotte*).
- Conrad DETREZ: *Ludo*. Paris, Calmann-Lévy, 1978. (Bruxelles, Espace Nord, 45). (*Ludo*). [1974].
- *L'herbe à brûler*. Paris: Calmann-Lévy, 1978. (*Herbe*).
 - *La mélancolie du voyeur*. Paris: Denoël, 1989. (*Mélancolie*).
- Françoise DORIN: *Les lits à une place*. Paris: Flammarion, 1980. (Édition du Club France Loisirs). (*Lits*).
- Geneviève DORMANN: *Mickey l'ange*. Paris: Seuil, 1977. (Le Livre de Poche, 5215). (*Mickey*).
- Claire ETCHERELLI: *Elise ou la vraie vie*. Paris: Denoël, 1967. (Folio, 939). (*Elise*).
- *A propos de Clémence*. Paris: Denoël, 1971. (Folio, 320). (*Clémence*).
- Charles EXBRAYAT: *Aimez-vous la pizza?* Paris: Librairie des Champs-Élysées, 1960. (Club des Masques, 55). (*Pizza*).
- *Le colonel est retourné chez lui*. Paris: Librairie des Champs-Élysées, 1965. (Club des Masques, 170). (*Colonel*).
 - *Mario reviendra*. Paris: Librairie des Champs-Élysées, 1972. (Club des Masques, 318). (*Mario*).
- Maurice GENEVOIX: *Trente mille jours*. Paris: Seuil, 1980. (Édition du Club France Loisirs). (*Jours*).
- Alain GERBER: *Le faubourg des Coups-de-Triquerie*. Paris Laffont, 1979. (Le Livre de Poche, 5628). (*Faubourg*).
- *Une sorte de bleu*. Paris: Laffont, 1980. (Le Livre de Poche, 5715). (*Bleu*).
 - *Le lapin de lune*. Paris: Laffont, 1982. (Le Livre de Poche, 5877). (*Lapin*).
- Patrick GRAINVILLE: *La Diane rousse*. Paris: Seuil, 1978. (Points Roman, 331). (*Diane*).
- *Le dernier Viking*. Paris: Seuil, 1980. (*Viking*).
- Eugène IONESCO: *Le solitaire*. Paris: Mercure de France, 1973. (Folio, 827). (*Solitaire*).

- Alexandre JARDIN: *Bille en tête*. Paris: Gallimard, 1986. (Folio, 1919). (*Bille*).
 – *Le Zèbre*. Paris: Gallimard, 1988. (*Zèbre*).
- J. M. G. LE CLEZIO: *La ronde et autres faits divers*. Paris: Gallimard, 1982. (*Ronde*).
 – *Le chercheur d'or*. Paris: Gallimard, 1985. (*Chercheur*).
- Pierre MERTENS: *Terre d'asile*. Paris: Grasset, 1978. (Bruxelles. Espace Nord, 43). (*Terre*).
 – *Ombres au tableau*. Paris: Fayard, 1982. (*Ombres*).
 – *La fête des anciens*. Bruxelles: Éditions Jacques Antoine, 1983. (Passé Présent, 38). (*Fête*). [1971].
 – *Les éblouissements*. Paris: Seuil, 1987. (*Éblouissements*).
- Claude MICHELET: *Des grives aux loups*. Paris: Laffont, 1979. (Presses Pocket, 2060). (*Grives*).
 – *Les palombes ne passeront plus*. Paris: Laffont, 1980. (Presses Pocket, 1997). (*Palombes*).
 – *La grande muraille*. Paris: Laffont, 1981. (Presses Pocket, 1999). (*Muraille*).
 – *Roche flame*. Paris: Laffont, 1982. (Presses Pocket, 2241). (*Roche flame*).
- Patrick MODIANO: *Livret de famille*. Paris: Gallimard, 1977. (*Livret*).
 – *Rue des Boutiques Obscures*. Paris: Gallimard, 1978. (Édition du Club France Loisirs). (*Rue*).
 – *Quartier perdu*. Paris: Gallimard, 1984. (*Quartier*).
- Jean MUNO: *L'hipparion*. Bruxelles: Éditions Jacques Antoine, 1984. (Passé Présent, 40). (*Hipparion*). [1962].
 – *Histoires griffues*. Lausanne: L'Age d'homme, 1985. (*Histoires*).
 – *Le joker*. Bruxelles: Éditions Labor, 1988. (Espace Nord, 47). (*Joker*). [1972].
- Yves NAVARRE: *Évolène*. Paris: Flammarion, 1972. (Le Livre de Poche, 5682). (*Évolène*).
 – *Le cœur qui cogne*. Paris: Flammarion, 1974. (Le Livre de Poche, 5413). (*Cœur*).
 – *Le petit galopin de nos corps*. Paris: Laffont, 1977. (Le Livre de Poche, 5195). (*Galopin*).
 – *Le temps voulu*. Paris: Flammarion, 1979. (Le Livre de Poche, 5497). (*Temps*).
 – *Le jardin d'acclimatation*. Paris: Flammarion, 1980. (Le Livre de Poche, 5579). (*Jardin*).
 – *Romances sans paroles*. Paris: Flammarion, 1982. (Le Livre de Poche, 5934). (*Romances*).
 – *Niagarak*. Paris: Librairie Générale Française, 1983. (Le Livre de Poche, 5742). (*Niagarak*).
- Michèle PERREIN: *Le buveur de Garonne*. Paris: Flammarion, 1973. (Le Livre de Poche, 5173). (*Buveur*).
 – *Entre chienne et louve*. Paris: Grasset, 1978. (*Chienne*).
- Bertrand POIROT-DELPECH: *L'été 36*. Paris: Gallimard, 1984. (Folio, 1705). (*Été*).
- Suzanne PROU: *Les Patapharis*. Paris: Calmann-Lévy, 1966. (Le Livre de Poche, 3466). (*Patapharis*).
 – *Miroirs d'Édmée*. Paris: Calmann-Lévy, 1976. (*Miroirs*).
 – *Les femmes de la pluie*. Paris: Calmann-Lévy, 1978. (*Femmes*).
 – *Les dimanches*. Paris: Calmann-Lévy, 1979. (*Dimanches*).

- Pierre-Jean RÉMY: *Orient-Express*. Paris: Albin Michel, 1979. (Édition du Club France Loisirs). (*Express*).
- Christine de RIVOYRE: *Le petit matin*. Paris: Grasset, 1968. (Le Livre de Poche, 3153). (*Matin*).
 – *Fleur d'agonie*. Paris: Grasset, 1970. (Le Livre de Poche, 3539). (*Fleur*).
 – *Boy*. Paris: Grasset, 1973. (Le Livre de Poche, 4100). (*Boy*).
 – *Belle Alliance*. Paris: Grasset, 1982. (Le Livre de Poche, 5834). (*Alliance*).
- Alain ROBBE-GRILLET: *La jalousie*. Paris: Les Éditions de Minuit, 1957. (*Jalousie*).
 – *Le miroir qui revient*. Paris: Les Éditions de Minuit, 1984. (*Miroir*).
- Dominique ROLIN: *L'enragé*. Paris, Ramsay, 1978. (Bruxelles, Espace Nord, 26). (*Enragé*).
 – *Le gâteau des morts*. Paris: Denoël, 1982. (*Gâteau*).
 – *La voyageuse*. Paris: Denoël, 1984. (*Voyageuse*).
 – *Trente ans d'amour fou*. Paris: Gallimard, 1988. (*Trente ans*).
- Robert SABATIER: *Alain et le nègre*. Paris: Albin Michel, 1953. (Le Livre de Poche, 3236). (*Alain*).
 – *Le marchand de sable*. Paris: Albin Michel, 1954. (Le Livre de Poche, 5704). (*Marchand*).
 – *La Mort du figuier*. Paris: Albin Michel, 1962. (Le Livre de Poche, 5165). (*Mort*).
 – *Dessin sur un trottoir*. Paris: Albin Michel, 1964. (Le Livre de Poche, 3859). (*Dessin*).
 – *Trois sucettes à la menthe*. Paris: Albin Michel, 1972. (Le Livre de Poche, 5958). (*Sucettes*).
 – *Les enfants de l'été*. Paris: Albin Michel, 1978. (Le Livre de Poche, 5397). (*Enfants*).
- Françoise SAGAN: *Le lit défait*. Paris: Flammarion, 1977. (J'ai lu, 915). (*Lit*).
 – *Le chien couchant*. Paris: Flammarion, 1980. (J'ai lu, 1272). (*Chien*).
 – *Musiques de scènes*. Paris: Flammarion, 1981. (J'ai lu, 1381). (*Musiques*).
- Danièle SALLENAVE: *Un printemps froid*. Paris: P.O.L., 1983. (*Printemps*).
 – *La vie fantôme*. Paris: P.O.L., 1986. (*Vie*).
- Georges SIMENON: *La colère de Maigret*. Paris: Presses de la Cité, 1963. (Collection Maigret, 39 NS). (*Colère*).
 – *L'ami d'enfance de Maigret*. Paris: Presses de la Cité, 1968. (Collection Maigret, 47). (*Ami*).
 – *La folle de Maigret*. Paris: Presses de la Cité, 1970. (Collection Maigret, 50 NS). (*Folle*).
- Michel TOURNIER: *Vendredi ou les limbes du Pacifique*. Paris: Gallimard, 1972. (Folio, 959). (*Vendredi*).
 – *Le vent Paraclet*. Paris: Gallimard, 1977. (Folio, 1138). (*Vent*).
 – *Le Coq de bruyère*. Paris: Gallimard, 1978. (Folio, 1229). (*Coq*).
 – *La goutte d'or*. Paris: Gallimard, 1986. (*Goutte*).

- Marguerite YOURCENAR: *L'Œuvre au Noir*. Paris: Gallimard, 1968. (Le Livre de Poche, 3127). (*Œuvre*).
 – *Souvenirs pieux*. Paris: Gallimard, 1974. (Souvenirs).

II - Travaux de linguistique consultés

- BARBAUD Ph. (1976) «Constructions Superlatives et Structures Apparentées», *Linguistic Analysis*, 2,2, pp. 125-174.
- BLANCHE-BENVENISTE C. et CHERVEL A. (1966) «Recherches sur le syntagme substantif», *Cahiers de lexicologie*, 9,2, pp. 3-37.
- CORBLIN F. (1987a) *Indéfini, défini et démonstratif; constructions linguistiques de la référence*. Genève-Paris, Droz.
- CORBLIN F. (1987b) «Sur la notion de connexion», *Le français moderne*, 55, pp. 149-57.
- CORBLIN F. (1990) «Les groupes nominaux sans nom du français», dans Kleiber G. et Tyvaert J.-E. (dir.), pp. 63-80.
- DAMOURETTE J. et PICHON E. (1911-1952) *Des mots à la pensée; Essai de Grammaire de la Langue Française*. Paris, D'Artrey.
- DUBOIS J. (1965) *Grammaire structurale du français; nom et pronom*. Paris, Larousse.
- DUCROT O. (1991) *Dire et ne pas dire; principes de sémantique linguistique*. Paris, Hermann.
- FRADIN B. (1990) «Approches des constructions à détachement: Inventaire», *Revue Romane*, 25,1, pp. 3-34.
- GOUJON P. (1975) *Mathématiques de base pour les linguistes*. Paris, Hermann.
- GREVISSE M. (1986) *Le bon usage; grammaire française* (douzième édition refondue par André Goosse). Paris-Gembloux, Duculot.
- Grand Larousse de la langue française* (1971-1978), Vol. I-VII. Paris, Larousse.
- GROSS M. (1967) «Sur une règle de cacophonie», *Langages*, 7, pp. 105-119.
- GROSS M. (1977) *Grammaire transformationnelle du français; syntaxe du nom*. Paris, Larousse.
- KESIK M. (1989) *La cataphore*. Paris, PUF.
- KLEIBER G. (1986) «Déictiques, embrayeurs, «token-reflexives», symboles indexicaux, etc.: comment les définir?», *L'information grammaticale*, 30, pp. 3-22.
- KLEIBER G. (1991a) «*Celui-ci-là* ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu», *Revue québécoise de linguistique*, 21,1, pp. 123-169.
- KLEIBER G. (1991b) «Anaphore-deixis: où en sommes nous?», *L'information grammaticale*, 51, pp. 3-18.
- KLEIBER G. (1993a) «Anaphore associative, pontage et stéréotypie», *Linguisticae Investigationes*, 17, pp. 35-82.
- KLEIBER G. (1993b) «Iconicité d'isomorphisme et grammaire cognitive», *Faits de langues*, 1, pp. 105-121.
- KLEIBER G. et TYVAERT J.-E. (sous la dir. de) (1990) *L'anaphore et ses domaines*. Paris, Klincksieck. (Recherches linguistiques [...] de Metz, 14).

- LAGO J. (1994) «L'apposition est-elle une fonction ou un mode de construction ?», *L'Information grammaticale*, 63, pp. 12-17.
- LE BIDOIS G. et R. (1967) *Syntaxe du français moderne; ses fondements historiques et psychologiques* (tome premier). Paris, Picard.
- MAILLARD M. (1974) «Essai de typologie des substituts diaphoriques», *Langue française*, 21, pp. 55-71.
- MARTINON Ph. (1927) *Comment on parle en français*. Paris, Larousse.
- MILNER J.-C. (1978) *De la syntaxe à l'interprétation; quantités, insultes, exclamations*. Paris, Seuil.
- MILNER J.-C. (1982) *Ordres et raisons de langue*. Paris, Seuil.
- NORDAHL H. (1973) «La construction amplective», *Revue Romane*, 8, pp. 185-189.
- PEKELDER J. (1990) «Le syntagme partitif en néerlandais: propriétés référentielles et coréférence partielle», *Études Germaniques*, 45, pp. 371-388.
- PINCHON J. (1972) *Les pronoms adverbiaux EN et Y; Problèmes généraux de la représentation pronominale*. Genève, Droz.
- REICHLER-BÉGUELIN M.-J. (1988) «Anaphore, cataphore et mémoire discursive», *Pratiques*, 57, pp. 15-43.
- SANDFELD K. (1928) *Syntaxe du français contemporain; I: le pronom*. Paris, Champion.
- TOGEBY K. (1982) *Grammaire française. Volume I: Le Nom*. Copenhague, Akademisk Forlag (Études Romanes de l'Université de Copenhague).
- TOGEBY K. (1984) *Grammaire française. Vol. IV: Les mots invariables*. Copenhague.
- VELAND R. (1990) «Structure fonctionnelle et interprétation lexicale du syntagme en CELUI. A propos d'un article de Michel Pierrard», *Travaux de Linguistique*, 20, pp. 123-134.
- VELAND R. (1992) «La cataphore frustrée ou le paradoxe des 'chemisettes de Vénus'», *Revue Romane*, 27,2, pp. 224-249.
- VELAND R. (à paraître) *Les marqueurs référentiels CELUI-CI et CELUI-LÀ: constitution interne et déploiement dans le discours direct littéraire*. Genève-Paris, Droz. (Langue et Cultures).
- WILMET M. (1986) *La détermination nominale*. Paris, PUF.